

■ **Mincar SA**, à Genève, CH-660-0496993-3, organisation et développement de voyages, excursions et transports par terre, air et mer; etc. (FOSC du 24.01.2001, p. 0575). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. La clause statutaire relative à l'apport en nature effectué à la constitution est abrogée conformément à l'art. 628 al. 4 CO. Nouveaux statuts du 10.09.2008. 'PFG Conseils fiscaux et juridiques', société anonyme n'est plus organe de révision. Selon déclaration de l'administrateur unique du 10.09.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.
Registre journalier no 12151 du 23.09.2008
(04668438 / CH-660.0.496.993-3)